CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62424** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE
Siret : 300 022 142 00032
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4198 02 02 0
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 293218

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 293218
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : BATICHAUD SAS

71 RUE DE BATTENHEIM
68170 RIXHEIM

Téléphone : 03 89 61 95 44 **Fax :** 03 89 61 54 49
Portable :
Responsabilité légale :
DOPLER DANIEL PRÉSIDENT / DOPLER LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :
E-mail : info@bati-chaud.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 972 779 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	08/04/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	20/05/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	08/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 11:38

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E62424** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE **16/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE

Siret : **300 022 142 00032**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4198 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 293218

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 293218

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **BATICHAUD SAS**

71 RUE DE BATTENHEIM
68170 RIXHEIM

Téléphone : 03 89 61 95 44 **Fax :** 03 89 61 54 49
Portable :

Site Internet :
E-mail : info@bati-chaud.fr

Responsabilité légale :
DOPLER DANIEL PRÉSIDENT / DOPLER LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.